

L'ADEME EN NORMANDIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

ROUEN

CAEN

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

DIRECTION RÉGIONALE
NORMANDIE



ÉDITO

L'ADEME, OPÉRATEUR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES ET DES ACTEURS

Avec l'accord historique de la COP21, la loi sur la transition énergétique et la signature des contrats de plan régionaux et interrégionaux, l'actualité est marquée par les volontés affirmées d'avancer sur le champ de la transition énergétique et écologique.

C'est dans ce contexte volontariste, et désormais réorganisée en une seule Direction régionale normande, que l'ADEME peut amplifier le travail mené sur le terrain, en favorisant la proximité, la recherche de synergies et de complémentarités avec nos différents partenaires.

Ces modalités d'action permettent la co-construction de projets adaptés aux contextes locaux, à leurs différents stades de déploiement : premières opérations nationales, régionales ou en phase de généralisation.

Ce document le montre, l'accompagnement au plus près des acteurs, collectivités et entreprises, porte ses fruits. Pour exemple, ces territoires qui se sont mobilisés de longue date avec l'accompagnement de nos équipes sont lauréats des appels à projets du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en tant que « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » ou « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ».

Durant les 6 dernières années (de 2010 à 2015), ce sont en moyenne près de 570 projets par an que nous avons accompagnés, pour plus de 170 M€ d'aides financières.

Aujourd'hui, nous poursuivons avec détermination nos missions selon des priorités d'intervention réaffirmées : rénovation énergétique des bâtiments, économie circulaire et économie de ressources, réussite des objectifs sur les énergies thermiques renouvelables et de récupération.

Bonne lecture !

Fabrice LEGENTIL
Directeur régional



QU'EST CE QUE L'ADEME ?

PAGE 3 | LA DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE

PAGE 4 | LES MODALITÉS D'ACTION

PAGE 4 | L'ACTION RÉGIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

PAGE 5 | ORGANISATION / CONTACT

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ DE L'ADEME EN 2015

PAGE 6 |  DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES DES COLLECTIVITÉS

PAGE 8 |  EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

PAGE 10 |  ÉCONOMIE CIRCULAIRE MOBILISATION DES ACTEURS

PAGE 11 |  DÉCHETS LES RÉDUIRE ET BIEN LES GÉRER

PAGE 12 |  PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

PAGE 13 |  DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

PAGE 14 |  CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU GRAND PUBLIC

LÉGENDES |  INTERVIEW
 A RETENIR
 ZOOM SUR ...

QU'EST-CE QUE L'ADEME ?

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE EST L'OPÉRATEUR DE L'ÉTAT POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.

C'EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) PLACÉ SOUS TUTELLE CONJOINTE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE.

A qui s'adresse-t-elle ?

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités et pouvoirs publics, et des citoyens ses capacités d'expertise et de conseil.

Quels sont ses domaines d'intervention ?

L'Agence aide au montage et au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

Une action partenariale

Pour assurer la démultiplication de son action, l'ADEME favorise les actions partenariales avec d'autres acteurs, sous différentes formes :

- les collaborations rapprochées avec les établissements et services de l'État,
- le développement de partenariats avec les acteurs locaux et notamment la contractualisation avec les collectivités,
- l'animation de réseaux et de relais, qui sont un moyen de démultiplier l'action de l'Agence.

LA DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE

DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA RÉORGANISATION TERRITORIALE, LES DIRECTIONS RÉGIONALES DE HAUTE ET BASSE-NORMANDIE SE SONT RASSEMBLÉES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016, POUR FORMER LA DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE.

Les grandes missions

La Direction régionale Normandie met en œuvre sur le territoire les objectifs nationaux de l'ADEME. Son objectif est de mobiliser les acteurs socio-économiques (collectivités, entreprises...) et de les aider à agir contre le changement climatique, pour la transition énergétique et la préservation de l'environnement.

Pour mener à bien sa mission, elle travaille étroitement avec de nombreux acteurs des territoires et s'appuie sur de multiples réseaux et relais.

Les priorités régionales

En lien avec les objectifs nationaux, les axes prioritaires de la Direction régionale Normandie de l'ADEME sont les suivants :

- le développement des énergies renouvelables et de récupération
- la rénovation énergétique des bâtiments,
- le passage vers une économie circulaire, de préservation des ressources et de réduction des déchets,
- la maîtrise de l'énergie dans les collectivités et les entreprises,
- la mise en œuvre d'actions territoriales intégrées : territoires « à énergie positive pour la croissance verte », territoires « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », plans climats, démarche Cit'ergie...



LES MODALITÉS D'ACTION

L'ADEME ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS,
TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT.

- **Un accompagnement méthodologique et technique**

La Direction régionale Normandie apporte son expertise dans le montage de projets par un accompagnement méthodologique et technique. Elle organise régulièrement des réunions techniques ou de partage d'expérience et propose des sessions de formations en tant qu'organisme de formation agréé.

- **Un soutien financier**

Elle apporte également des aides financières qui peuvent être sollicitées directement ou en réponse à des appels à projets diffusés via son site internet.

- **Le conseil aux particuliers**

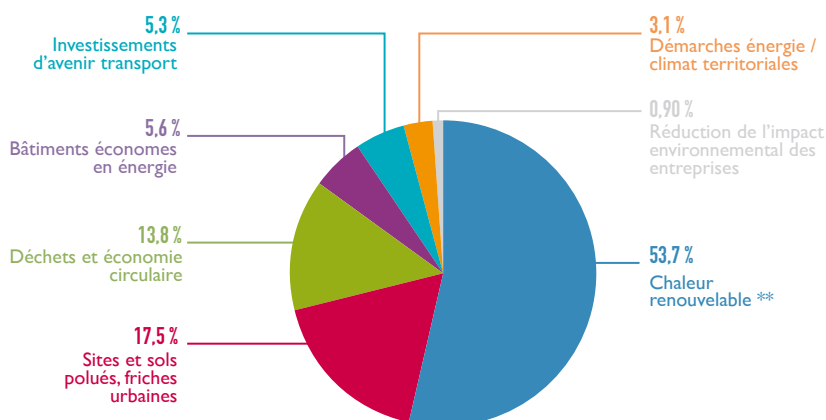
Pour les particuliers, au niveau régional, l'ADEME pilote le réseau des **Espaces INFO → ÉNERGIE** qui conseille gratuitement et de manière neutre, les particuliers sur la rénovation énergétique de leur logement ou les gestes simples pour économiser l'énergie au quotidien.

EN SAVOIR +

Pour plus d'informations, www.normandie.ademe.fr

L'ACTION RÉGIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

517 PROJETS SOUTENUS PAR L'ADEME EN NORMANDIE EN 2015
POUR **49** MILLIONS D'EUROS D'AIDES APPORTÉES*



RÉPARTITION DES AIDES APPORTÉES PAR LA DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE EN 2015

*dont 3,458 millions d'euros intégrés dans le Contrat de Plan État Région Haute-Normandie et 2,250 millions d'euros intégrés dans le Contrat de Plan État Région Basse-Normandie et 466 058 € intégrés dans le Contrat de Plan Ile de France État Region

**y compris appel à projets BCIAT : 19,99 M€

ORGANISATION

DIRECTEUR RÉGIONAL

FABRICE LEGENTIL

DIRECTEUR RÉGIONAL DÉLÉGUÉ

ÉRIC PRUD'HOMME

AU SEIN DE LA DIRECTION
RÉGIONALE, UNE ÉQUIPE D'UNE
TRENTAINE DE PERSONNES ŒUVRE
POUR LE TERRITOIRE NORMAND.

L'équipe s'organise dans le cadre de pôles d'action
représentés sur les deux sites de la Direction,
à **Rouen (76) et Caen (14)**

• Pôle Transition énergétique :

- énergies renouvelables,
- méthanisation,
- performance énergétique des bâtiments.

• Pôle Économie circulaire :

- réduction et traitement des déchets,
- production durable,
- consommation responsable,
- maîtrise de l'énergie dans les entreprises.

• Pôle Territoires durables :

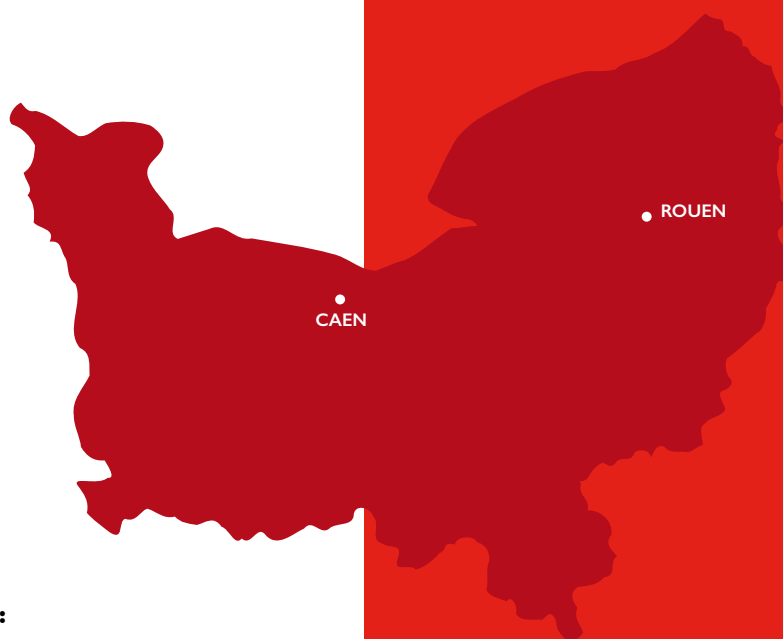
- urbanisme,
- friches urbaines,
- agriculture,
- mobilité,
- sites et sols pollués,
- qualité de l'air.

• Cellule Coordination territoriale :

- approches territoriales,
- observation,
- formation,
- recherche développement et innovation,
- évaluation,
- sciences humaines.

• Pôle Fonctions supports :

- communication,
- gestion des budgets.



CONTACT

ADEME
Direction régionale
Normandie

Immeuble Les Galées du Roi
(4^{ème} étage)
30, rue Gadeau de Kerville
76100 Rouen
Tél : **02 35 62 24 42**

E-mail : ademe.normandie@ademe.fr

www.normandie.ademe.fr



DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES DES COLLECTIVITÉS

LES ACTEURS PUBLICS ET, EN PREMIER LIEU LES COLLECTIVITÉS, OCCUPENT UNE PLACE CENTRALE POUR RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE. L'ADEME PROPOSE DES MÉTHODES ET OUTILS POUR LES AIDER À METTRE EN PLACE DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE.

Bertrand Robert,
maire adjoint d'Alençon
en charge de la transition écologique
et du développement durable

Démarches énergie-climat des collectivités



CU d'Alençon : un territoire labellisé Cit'ergie, ZDZG et TEPCV.

L'ADEME accompagne les démarches transversales énergie climat des collectivités selon différentes modalités. Ainsi, en Basse-Normandie, 17 intercommunalités sont accompagnées par un conseiller spécialisé dans le cadre de l'AMI «territoires en transition énergétique». En Normandie, 8 territoires sont actuellement engagés dans la démarche Cit'ergie. En 2015, 4 territoires ont été reconnus «**en transition énergétique**» : la Communauté de Communes (CC) de Sèves-Taute, la CC du Cingal, la Communauté Urbaine (CU) de Cherbourg en Cotentin, la CU d'Alençon.



En Normandie, en 2015, 13 territoires ont été lauréats de l'appel à projets national «**Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte**» (TEPCV). Parmi eux, nombreux sont ceux qui se sont fortement appuyés sur la démarche Cit'ergie (outil d'élaboration et de suivi des plans d'actions énergie climat).

En 2015, les villes de Malaunay et d'Équeurdreville-Hainneville ont été labellisées **Cit'ergie** et la ville de Caen a obtenu le «**Cap Citergie**» 8 territoires sont actuellement engagés dans la démarche Cit'ergie.



La démarche « renforcement de la politique Énergie-Climat des villes moyennes »

Initiée en 2012, il s'agit d'une démarche pilote en France.

19 villes moyennes de Basse-Normandie ont des problématiques similaires en matière d'attractivité du centre-ville. L'ADEME et ses partenaires travaillent avec ces villes sur des thèmes prioritaires (patrimoine immobilier, accessibilité et attractivité urbaine...). Dans le cadre d'une démarche collective en 2015, 4 ateliers de travail ont permis la production de schémas directeurs immobiliers.

Achats responsables : afin d'aider les administrations et les collectivités à mettre en œuvre une politique d'achats responsables pour leur fonctionnement, le Réseau Normand de la COMmande Publique Éco-Responsable (RAN-COPER) propose un accompagnement via une hotline juridique, une lettre d'information trimestrielle, des formations à l'achat responsable... Les différentes réunions et formations ont rassemblé une cinquantaine de personnes à chaque fois.

Pour en savoir plus : www.ran-coper.fr ↗



Les labellisations Cit'ergie, Zéro Déchet Zéro Gaspillage et TEPCV s'inscrivent dans une politique de développement durable mise en œuvre par le territoire de la Communauté Urbaine d'Alençon. L'ADEME a soutenu ces actions.

1/ Pourquoi avoir engagé ce projet ?

Avec la mise en place du premier Agenda 21, de 2010 à 2014, nous avons initié un certain nombre d'actions et de politiques publiques environnementales (déchets, énergie). Nous souhaitons approfondir et l'ADEME nous a proposé d'entrer dans la labellisation Cit'ergie. L'objectif était de nous aider à mieux structurer notre politique énergétique et à mobiliser élus et services. Grâce aux actions initiées, nous avons pu répondre aux appels à projets nationaux, et cela nous a permis d'être lauréat.

2/ En quoi l'ADEME vous a-t-elle aidé ?

L'ADEME nous apporte un soutien financier, méthodologique et nous permet d'expérimenter de nouvelles démarches. Elle nous accompagne dans le suivi de nos actions, nous conseille et nous aide à structurer nos politiques. Elle nous propose également des contractualisations, qui aboutissent à des financements. L'ADEME nous a également retenu pour expérimenter des dispositifs qui n'existaient pas en Basse-Normandie, comme les plateformes de rénovation énergétique.

3/ Quel est votre retour d'expérience ? Auriez-vous trois conseils à apporter à une structure qui souhaiterait mettre en place ce type de projet ?

Le soutien de l'ADEME est vraiment déterminant dans la mise en place et le bon déroulement des programmes environnementaux et énergétiques de la Communauté Urbaine d'Alençon. Nous avons pu nouer un lien continu et fructueux. Côté conseils, je pense qu'il faut en premier lieu motiver les troupes avec des projets modestes. Grâce à l'appui de l'ADEME, il est indispensable de bien structurer ses actions. Enfin, celles-ci doivent s'inscrire dans la durée. Lorsqu'on se rend compte qu'il y a quelque chose de concret qui avance, on a envie de continuer et d'aller vers des projets plus ambitieux.



Rendre performant le patrimoine communal

Le **Conseil en Énergie Partagé** (CEP), mis à disposition des petites collectivités avec le soutien de l'ADEME, aide à réduire leurs factures énergétiques. La Normandie dispose actuellement de 19 conseillers. Depuis 2009, date de la création du service dans la région, les CEP ont contribué à une économie de 20% en moyenne des consommations d'énergie des communes suivies (bâtiments et éclairage public).

En 2015, plusieurs rendez-vous ont été organisés : réunion de réseau en Basse-Normandie, réunion inter-réseaux en Haute et Basse-Normandie, visite des installations de la ville d'Équeurdreville-Hainneville.



• **19 CEP pour ces territoires** : CODAH et Caux Estuaire, Département de Seine-Maritime, Métropole Rouen Normandie, Dieppe-Maritime, Pays de Bray, CAPE, CASE, SIEGE27, Pays du Roumois, Pays Risle Estuaire, Pays Avre Eure et Iton, Pays du Bessin au Virois, SDEM, SDEC, Pays d'Argentan-Pays d'Auge et d'Ouche.

Encourager la mobilité alternative

L'ADEME accompagne les territoires pour leur permettre de favoriser la mise en œuvre d'une mobilité durable.

Mobilité électrique : dans le cadre des investissements d'avenir, l'ADEME apporte son soutien au déploiement de près de 800 bornes de recharges publiques pour véhicules électriques couvrant la quasi-totalité du territoire régional. L'ADEME prend en charge 50% de cet investissement, en partenariat avec : Conseil régional, Métropole Rouen Normandie, CODAH, SDEC, SDEM, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, Avranches, SE61.



Lauréats du « Challenge de la mobilité » de Caen.

D'autres actions ont permis de faciliter la mise en place de Plans de déplacement inter-entreprises (SNCF et CHU hôpitaux de Rouen), ou d'accompagner des collectivités dans leurs démarches dans le cadre d'un partenariat avec l'AREHN, en Haute-Normandie, ou du challenge « plans de mobilité » sur l'agglomération caennaise.

Réhabiliter les sites pollués

Concernant les sites pollués et les friches urbaines, l'ADEME intervient selon différentes modalités.

Dans le cas de sites industriels classés dont les responsables sont défaillants et qui présentent des menaces graves, l'ADEME peut être chargée par l'État de **mettre en sécurité le site**.

Ainsi, en 2015, elle est intervenue sur 12 sites de Haute-Normandie, en particulier : la raffinerie PETROPLUS (soutien à la dépollution du site), l'ancienne usine de traitement de déchets CITRON dans le port du Havre (élimination de 6000 tonnes de déchets dangereux), l'ancienne tannerie COSTIL à Pont-Audemer (sécurisation et enlèvement de déchets), ainsi que sur 8 autres sites pollués orphelins de Basse-Normandie.

Suite à l'appel à projets national 2015 «**Friches urbaines**», 3 dossiers ont été accompagnés dont la dépollution du site Wonder de Lisieux en vue de sa reconversion en cité judiciaire et pépinières d'entreprises.



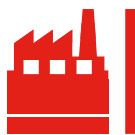
La maison du vélo de Caen

Dans le cadre de la « **vélo région** » de Basse-Normandie, la création de la Maison du vélo de Caen a été soutenue par l'ADEME : cette structure a réussi depuis 2013 à se faire connaître par son dynamisme en matière de recyclages et d'autoréparation de vélo, de location et d'accueil avec ses 20 000 visiteurs par an.



EN SAVOIR +
Pour plus d'informations,
www.normandie.ademe.fr





EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

LA RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES ENTREPRISES
EST UN ATOUT DANS LEUR DÉVELOPPEMENT PAR LES GAINS ÉCONOMIQUES QU'ELLE GÉNÈRE.

L'ADEME : un acteur pour développer la connaissance et les compétences

En amont d'investissements, les entreprises peuvent bénéficier d'une meilleure visibilité sur leur potentiel par une montée en compétences en interne et en faisant appel à une expertise externe.

En 2015, l'ADEME a apporté ses conseils dans la réalisation des audits réglementaires, pour faire de cette obligation un outil efficace dans la réduction de consommation d'énergie.

Une démarche structurée peut également reposer sur la création, en interne, d'une fonction spécifique (réfèrent énergie) pour laquelle la Direction régionale a contribué à la conception d'une formation. Cette formation de 3 jours est aujourd'hui proposée par de nombreux organismes de formation, partout en France.

L'ADEME : à l'initiative d'opérations pilotes et exemplaires

Pour aller plus loin, l'ADEME propose aux entreprises des dispositifs structurés.

Sensibilisation des salariés aux écogestes : en mai 2015, l'ADEME a organisé l'événement final de l'opération de sensibilisation «**Familles à énergie positive inter-pro**» qui a rassemblé 185 familles de 10 structures différentes. Accompagnées par l'AREHN, elles ont économisé en moyenne 22% d'énergie, dans une démarche associant économies d'énergie à domicile et au travail.



Sensibilisation des salariés aux écogestes (FAEP 2015).

Énergie et matériel informatique : l'ADEME a initié avec le Green Lab Center, l'opération «**RéduCE It**» (Réduction des Consommations d'Énergie des matériels Informatiques). L'opération vise à mesurer, analyser et réduire la consommation électrique du matériel informatique de 25 organismes publics ou privés. Les actions, modalités de mise en œuvre et résultats, seront partagés lors d'ateliers ouverts aux organismes volontaires de la région.

Système de Management de l'énergie (SMÉ) : l'ADEME souhaite favoriser l'engagement des entreprises dans la mise en œuvre d'un SMÉ selon l'**ISO 50 001**, pour approfondir leurs démarches d'efficacité énergétique, pérenniser les économies et renforcer leur performance. En 2015, l'ADEME a lancé une opération collective dans laquelle près de 30 entreprises de tous secteurs d'activité sont accompagnées dans leurs démarches SMÉ pour répondre aux plus hauts standards de performance énergétique.

A noter : en 2016, 4 ateliers sont ouverts à toutes les entreprises engagées dans une démarche de SMÉ pour bénéficier des retours d'expérience des participants à cette opération collective.



- **185 familles participantes** aux «Familles à énergie positive inter-pro»
- **25 organismes publics ou privés** engagés dans l'opération RéduCE It
- **30 entreprises accompagnées** dans le **cadre du SMÉ**

Valoriser la chaleur fatale industrielle

Des gisements importants en Normandie

L'étude nationale de l'ADEME évalue le gisement de récupération de chaleur fatale haute température (c'est-à-dire supérieur à 100°C) à 5850 GWh soit l'énergie nécessaire pour le chauffage d'environ 490 000 logements. Cette chaleur résiduelle issue d'un procédé peut être valorisée sous forme d'énergie ou de chaleur de récupération. Concernant la chaleur récupérable à basse température, une étude

indique que, pour le seul territoire bas-normand, 2 310 GWh provenant notamment du secteur agro-alimentaire peuvent être valorisés.

Un appel à projets en cours

Sur la base de ce constat, l'ADEME Normandie a lancé un appel à projets en 2016. L'objectif est d'accompagner les structures dans leurs investissements visant à valoriser cette chaleur fatale.

L'ADEME : des partenariats privilégiés avec les filières économiques pour généraliser et massifier

L'ADEME oriente également son action en vue d'une mobilisation de secteurs spécifiques et des territoires.

Des partenariats stratégiques : l'ADEME s'associe aux collectivités et aux filières industrielles (agroalimentaire, énergie, bois ameublement) engagées dans la transition énergétique afin de sensibiliser les entreprises au travers d'une animation territoriale ou sectorielle, et de leur donner accès à un financement pour l'intervention d'un expert en efficacité énergétique.

Mobilisation des hôpitaux : le partenariat de l'ADEME et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a permis d'engager différentes actions concernant les établissements hospitaliers bas normands. Ainsi, dans le cadre de cette démarche pilote en France, plusieurs formations sur la maîtrise de l'énergie ont été organisées pour plus de 50 agents des établissements, et l'opération collective de diagnostic énergétique s'est poursuivie sur 14 sites. Les thématiques d'action ont également été élargies à la gestion des biodéchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu hospitalier. En Haute-Normandie, des démarches de SMÉ ont été initiées en partenariat avec l'ARS et HACUM.

Vers un transport routier plus sobre : depuis 2010, l'ADEME, la DREAL et les fédérations de transporteurs routiers incitent les entreprises à s'engager dans le cadre d'une Charte CO₂. En Normandie, 80 Chartes CO₂ sont actuellement en cours. Pour exemple, en Basse-Normandie, depuis 2010, on estime que cette action a concerné presque 7 300 conducteurs et 7 800 véhicules, pour éviter l'émission de 56 110 tonnes d'équivalent CO₂.



Signature de la Charte CO₂ par 17 entreprises bas normandes (novembre 2015).

Agriculture : l'agriculture représente environ 47% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire bas normand (contre 20% en France). Ces émissions sont principalement liées au travail du sol, à la gestion des effluents d'élevage et à la fertilisation ainsi qu'à la fermentation entérique des animaux d'élevages.

Les Plans de Développement Ruraux (FEADER 2014-2020) ont été effectifs en 2015. L'ADEME co-finance des chaudières bois approvisionnées en bois bocager ainsi que les matériels visant à développer le séchage en grange et les énergies renouvelables à la ferme.

D'autres actions partenariales, dans lesquelles l'ADEME a apporté son soutien, visent par exemple à favoriser le développement de l'agro-écologie (programme Sol contre tous) ou la réalisation de diagnostics liés à l'adaptation aux enjeux énergétique et climatique à partir des outils de l'ADEME CLIMAGRI et DIA'TERRE (Parc naturel régional Normandie-Maine, Cotentin).



Pour le développement de l'agro-écologie.

EN SAVOIR +
Pour plus d'informations,
www.normandie.ademe.fr



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MOBILISATION DES ACTEURS

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE VISE À CHANGER DE PARADIGME PAR RAPPORT À L'ÉCONOMIE DITE LINÉAIRE, EN LIMITANT LE GASPILLAGE DES RESSOURCES ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL, ET EN AUGMENTANT L'USAGE DES PRODUITS. L'ADEME SOUTIEN LES DÉMARCHES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DE LA CONCEPTION DES PRODUITS À LEUR RECYCLAGE.

Une mobilisation globale en faveur de l'économie circulaire

Christophe Lescroart
Directeur de la filiale Tereos Starch
& Sweeteners Europe

En 2015, l'ADEME a favorisé le développement de projets participant à l'économie circulaire via divers moyens.

- **L'organisation en partenariat d'un colloque** pour permettre à tous les acteurs bas normands de s'informer et d'échanger pour favoriser le passage à l'acte.

- **Le lancement en partenariat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt**, avec 12 projets lauréats. Quelques exemples :

- l'association Au fil de l'eau fabrique du mobilier et des décors scéniques à partir de carton collecté ;
- le Syndicat Mixte Synergie Mer et Littoral étudie le développement du matériel de pêche à base de biomatériaux et de plastiques recyclés ;
- l'association VéliSol avec le projet ReCyclons! collecte et répare des vélos en partenariat avec des bailleurs sociaux ;
- la société R'BAG confectionne une gamme de bagagerie «verte» à partir de bâches publicitaires et de textiles nautiques usagés.

- **L'opération collective « Vers des Entreprises Économies en matière première »** est déployée en partenariat avec la Région et la CCI Normandie. Elle permet de mettre en place des actions de réduction et d'optimisation de la consommation de matière avec des gains conséquents, de 50 à 100 k€.

Écologie industrielle et territoriale

- **Programme nationale de synergie inter-entreprises (PNSI)** : l'ADEME accompagne une expérimentation d'Écologie industrielle et territoriale. Animé par l'association GRANDDE, ce programme a pour objectif, via l'organisation de rencontres d'affaires sur la Métropole Rouen Normandie, la CASE, la CVS, la CODAH, de permettre l'identification de synergies de substitution (les déchets des uns deviennent les ressources des autres) ou de mutualisation (partage de matériels, logistique, expertise...).

- **Récupération de chaleur** : l'ADEME a subventionné en 2015, à hauteur de 1,7 million d'euros sur un total de 18 millions, le **réseau de vapeur** de 3 kilomètres reliant l'Unité de Valorisation Énergétique ECOSTU'AIR dont l'énergie produite à partir de l'incinération des déchets couvre désormais près de 70% des besoins énergétiques de l'usine voisine TEREOS. En remplaçant le gaz naturel par de la vapeur, TEREOS diminue son impact sur l'environnement et limite sa dépendance aux énergies fossiles. Un appel à projet « récupération de chaleur fatale » est ouvert en 2016 par l'ADEME sur son site internet.



Inauguration du réseau en octobre 2015, avec la participation de Fabrice Legentil, Directeur régional Normandie de l'ADEME, Philippe Maillard, Directeur général adjoint des activités de Recyclage et Valorisation de SUEZ en Europe, Florent Saint-Martin, Président du SEVEDE et Yves Belegaud, Directeur Europe de TEREOS.

L'ADEME a subventionné la mise en place d'un réseau de vapeur entre ECOSTU'AIR et TEREOS. L'énergie produite à partir de l'incinération de déchets couvre désormais près de 70% des besoins énergétiques de l'usine TEREOS.

1/ Pourquoi avoir engagé ce projet ?

La proximité et la complémentarité de nos deux sites permettent une boucle locale de valorisation énergétique, un exemple concret d'économie circulaire. Ce projet de valorisation entre pleinement dans le cadre de la politique environnementale du groupe Tereos qui permet, d'une part, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et d'autre part, d'accroître l'utilisation d'énergie renouvelable.

2/ En quoi l'ADEME vous a-t-elle aidé ?

L'ADEME a joué un rôle de facilitateur dans ce projet d'écologie industrielle. Elle a subventionné 10% du montant total d'investissement ce qui nous a permis de donner un équilibre financier à ce projet.

3/ Quel est votre retour d'expérience ?

L'ADEME a parfaitement joué son rôle d'entremetteur, cela entre deux industriels qui ont des problématiques concomitantes et dont certaines peuvent se compenser. Il existe par ailleurs d'autres systèmes vertueux dans lesquels l'ADEME peut intervenir : la méthanisation, le traitement d'effluents, la co-génération, la valorisation de la biomasse au sens large...

4/ Auriez-vous trois conseils à apporter à une structure qui souhaiterait mettre en place ce type de projet ?

Dans un premier temps, il est important d'évaluer les solutions techniques disponibles, afin d'aboutir à un projet viable. Il est indispensable, ensuite, d'utiliser le réseau et les compétences de l'ADEME pour la mise en œuvre du projet. Enfin, je pense qu'il faut y croire et utiliser les agences comme l'ADEME pour regarder au-delà de ses problématiques propres.

DÉCHETS

LES RÉDUIRE ET BIEN LES GÉRER



L'ADEME EST UN OPÉRATEUR MAJEUR DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS SUR LA BASE DU FONDS DÉCHETS QUI PERMET D'OFFRIR DES SOUTIENS À LA PLUPART DES OPÉRATIONS CONCOURANT À CETTE POLITIQUE.

Programmes locaux de prévention des déchets et « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage »

Les collectivités peuvent s'engager dans des démarches structurées pour réduire les déchets et mieux les valoriser (recyclage). L'ADEME les accompagne dans ces démarches.

Depuis 2011, des collectivités se sont engagées avec l'ADEME dans des Programmes locaux de prévention des déchets (PLP). En Normandie, 10 PLP sont arrivés à terme en 2015, mais 6 se poursuivent en 2016.

7 territoires ont été lauréats des 2 appels à projets nationaux « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » lancés en 2014 et 2015 par le Ministère de l'Environnement : le Département de l'Eure, la CODAH, le SDOMODE, le SMEDAR associé à la Métropole Rouen Normandie, la CC Cœur de Côte Fleurie, le SEROC et la CU d'Alençon. Les territoires lauréats s'engagent dans une démarche globale de réduction des déchets et d'économie circulaire.

- **10 PLP arrivés à échéance** en 2015
- **6 PLP** se poursuivent en 2016
- **7 collectivités normandes lauréates** de l'appel à projets national « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage »



Optimisation de la gestion des déchets

L'optimisation de la gestion et de la valorisation des déchets constitue aussi une action forte de l'ADEME.

Pour cela, l'ADEME continue la formation des collectivités à l'outil « **Matrice des coûts** », pour une meilleure connaissance des coûts de la collecte et du traitement des déchets. En 2015, 18 collectivités supplémentaires ont été formées à l'outil sur l'ensemble de la Normandie.

En complément, la politique de soutien à la **modernisation du parc des déchèteries** se poursuit pour améliorer leur qualité, le nombre de catégories de déchets réceptionnés, de sécurité des usagers, de protection de l'environnement, d'optimisation de gestion du site, etc. Au total, depuis 2011, 46 équipements (sur les 110 que compte le territoire haut-normand) ont réalisé ce type de travaux grâce au soutien de l'Agence. En Basse-Normandie, 3 collectivités ont bénéficié d'un soutien financier de l'ADEME en 2015.

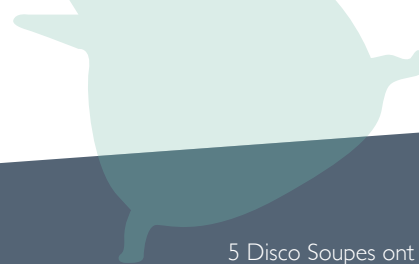
Par ailleurs, l'ADEME a soutenu 7 structures pour des **études de faisabilité** : création de recycleries, mise en place d'une tarification incitative, organisation de centres de tri, observatoire déchets départemental.

- **18 collectivités formées** à la Matrice des coûts
- **7 structures accompagnées** pour des études de faisabilité



La lutte contre le gaspillage alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire bénéficie en Basse-Normandie du réseau REGAL (plus de 130 membres, services de l'État, collectivités, entreprises, associations). Parmi les différents actions : édition d'un guide national « Méthodologie pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective », lancement d'un appel à projets dédié financé par l'ADEME, la DRAAF et la DREAL (11 projets retenus), rencontre avec Guillaume Garrot, autour du rapport national sur le sujet.



Disco soupes

5 Disco Soupes ont été organisées lors de **la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire du 16 octobre 2015.**

Plus de 1100 personnes ont participé à cet événement qui a permis de préparer et de partager des plats à partir de 1,5 tonne de légumes rebuts ou invendus collectés auprès des petites et moyennes surfaces.



« Disco Soupes » à Alençon

EN SAVOIR +

Pour plus d'informations,

www.normandie.ademe.fr





PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

EN FRANCE, LE SECTEUR DU BÂTIMENT EST CELUI QUI CONSOMME LE PLUS D'ÉNERGIE AVEC 43% DE L'ÉNERGIE FINALE TOTALE. L'ADEME ACCOMPAGNE LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR ET EST AUSSI PARTIE PRENANTE DE LA MISE EN ŒUVRE AINSI QUE DU SUIVI DE PROJETS EXEMPLAIRES.

Mobilisation et formation des professionnels

L'ADEME diffuse chaque trimestre une lettre d'information à tous les professionnels du bâtiment. Cette lettre contient notamment des retours d'expérience régionaux, la valorisation de publications et d'actualités.

Plus d'informations sur

www.batiment-normandie.ademe.fr 

Depuis 2015, les professionnels peuvent bénéficier de **plateaux de formation PRAXIBAT**. Ils s'adressent à tous les professionnels du bâtiment (artisans, apprentis, techniciens, lycéens) et proposent des modules de formation à la maîtrise du geste par la pratique. D'une durée de 3 jours, ils portent, selon les cas, sur la performance de l'enveloppe du bâtiment, de sa ventilation, de son éclairage. Ainsi, en Normandie, 25 plateaux de formation sont disponibles.



Formation des professionnels dans le cadre de PRAXIBAT.

Soutien aux réalisations de bâtiments exemplaires

L'ADEME est associée à l'**appel à projets DEFIBAT** de la Région Basse-Normandie. Dans ce cadre, elle a apporté son soutien à plusieurs projets performants comme l'extension de la maison du **Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin**.

Elle a également accompagné le dispositif EnerTERRE dans ce parc régional (auto-réhabilitation accompagnée en faveur de public en précarité énergétique) et différentes études pour faciliter l'intégration des bois locaux dans la construction ou pour soutenir le lancement de la production de matériau terre prêt à l'emploi.

La rénovation des copropriétés est aussi soutenue par l'ADEME : financement d'audits énergétiques, mise en place du Coach Copro sur internet, expérimentation d'un dispositif d'accompagnement de copropriétés sur la ville de Caen...

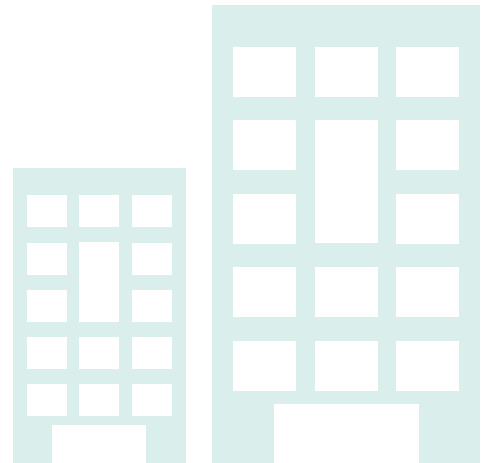
Évaluation de la performance énergétique : les audits

L'ADEME apporte un **accompagnement technique et financier** des maîtres d'ouvrage réalisant des audits énergétiques avec des bureaux d'études détenant la mention RGE.

Ainsi, en 2015, plus de 400 bâtiments ont été audités en Normandie avec l'aide de l'ADEME, comme par exemple, dans le cadre de la **campagne d'audits énergétiques** de 42 bâtiments (215 000 m²) de l'Université de Caen.



- **25 plateaux de formation PRAXIBAT**
- **400 bâtiments audités**



Réhabilitation «EnerTERRE» dans le Parc des Marais du Cotentin.



L'ADEME FAVORISE, AVEC LE SOUTIEN DU FONDS CHALEUR, LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF NATIONAL DE 23 % DANS LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE À L'HORIZON 2020.

Xavier Morvan

directeur du Centre Régional
de la Propriété Forestière (CRPF)
Hauts-de-France et Normandie

Production d'énergie renouvelable

En 2015, l'ADEME et la Région Basse-Normandie ont soutenu plus de **20 projets de production d'énergie renouvelable** : chaudières bois agricoles et collectives, extensions de réseaux de chaleur, unités de méthanisation, installation solaire thermique, opérations de géothermie très basse énergie avec pompe à chaleur, récupération de chaleur fatale industrielle... Ces projets produiront environ 4800 tep par an d'énergie renouvelable et de récupération.

En Haute-Normandie, la future **chaufferie bois de Mont-Saint-Aignan** alimentera un réseau de chaleur qui va passer de 10 à 16 kilomètres, avec 67% puis 86 % de chaleur d'origine renouvelable, alors qu'il était, jusqu'ici, à 100% d'origine fossile. Dans le cadre de l'Appel à projets national BCIAT, l'ADEME s'est également engagée sur un soutien à hauteur de 19 millions d'euros du **projet Biosynergy à Rogerville**, qui devrait se concrétiser par la mise en service d'une chaudière biomasse de 49MW (approvisionnée en déchets de bois classe B). Ces deux projets produiront plus de 25 000 tep par an d'énergie renouvelable.

Pour les plus petites installations, l'ADEME a poursuivi son **soutien aux relais bois-énergie** de la région (Biomasse Normandie, l'ALEC 27, les Défis Ruraux, la FR CUMA Basse-Normandie). Ces derniers accompagnent les collectivités et les entreprises agricoles dans la mise en œuvre de projets de chaufferies bois.

Mobiliser la ressource en bois



> **L'AMI Dynamic bois** a été lancé au niveau national pour mobiliser la ressource forestière issue de forêts privées. En Normandie, 2 projets sont lauréats : AMI Bois, porté par la Métropole Rouen Normandie et PRIMABOIS, porté par le CRPF de Normandie (Pays d'Argentan, d'Auge, d'Ouche, de la Plaine de Caen). Soutenus à hauteur de 3,2 M€, ils permettront sur 3 ans la mobilisation supplémentaire de 150 000 tonnes de bois.

> **Les bois en fin de vie souillés**, issus des ménages, des activités industrielles et du BTP représentent un flux de matière évalué à 1,9 Mt/an sur la Normandie et l'Île-de-France. Dans le cadre du CPIER Vallée de Seine, l'ADEME soutient, avec ses partenaires, le dispositif d'études ECRIBEN, afin de mettre en œuvre une filière de traitement adaptée aux enjeux des industriels du panneau et de l'énergie.



38 unités de méthanisation sont en fonctionnement en Normandie. En 2015, l'ADEME a poursuivi son soutien à cette filière avec le financement de plusieurs unités, individuelles ou collectives. Par exemple, le projet collectif agricole Méthan'Agri dans l'Orne valorisera le biométhane en injection.

Depuis 2013, l'ADEME soutient Nov&atech pour animer et structurer le développement de la méthanisation en Haute-Normandie. En 2016, cette animation sera déployée à l'échelle de la Normandie et les missions d'animation auprès des collectivités et des industriels seront renforcées.

Afin de lever les freins à la mobilisation de nouvelles ressources forestières en faveur du bois énergie, l'ADEME a soutenu en 2015 plusieurs programmes novateurs (MOVAPRO, AMIBOIS et PRIM@BOIS) au sein desquels le CRPF de Normandie prend une part majeure.

1/ Pourquoi avoir engagé ces programmes ?

La filière bois énergie doit désormais faire appel au bois forestier pour éviter des tensions entre les usages énergétiques et les autres usages préexistants. Parallèlement, nous cherchons à renouveler des peuplements forestiers à faible valeur économique, pour rééquilibrer les classes d'âge, pérenniser la ressource et préparer la forêt aux changements climatiques. La valorisation énergétique des peuplements actuels et les aides publiques permettent de contribuer à l'équilibre économique des opérations de coupe rase / reboisement.

2/ En quoi l'ADEME vous a-t-elle aidé ?

Le partenariat entre le CRPF et l'ADEME, associé à une interaction forte avec l'Interprofession du bois régionale et les services déconcentrés de l'État (DRAAF, DREAL, DDTM), permet de réunir autour d'un même objectif des connaissances fines sur l'amont et l'aval de la filière forêt bois.

3/ Quel est votre retour d'expérience ?

Le soutien de l'ADEME et de la Région Normandie permet de créer l'animation indispensable pour convaincre les propriétaires et les responsables de la gestion forestière durable des bienfaits du bois énergie pour la filière et pour leur patrimoine.

4/ Auriez-vous trois conseils à apporter à une structure qui souhaiterait mettre en place ce type de projet ?

Établir le diagnostic de la ressource disponible puis cibler les peuplements forestiers les plus intéressants ; la réussite de ces programmes nécessite un échange large et ouvert avec l'ensemble des acteurs de la filière. Une fois ces actions conduites, il devient nécessaire d'actionner tous les effets de leviers pour mobiliser le « bois plus » au niveau du portage politique (État-Région).

EN SAVOIR +

Pour plus d'informations,

www.normandie.ademe.fr





CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU GRAND PUBLIC

PAR L'INTERMÉDIAIRE DE RELAIS ET DE PARTENAIRES, L'ADEME INFORME ET CONSEILLE LES PARTICULIERS DANS LEURS DÉMARCHES ÉCO-CITOYENNES : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT, DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR LES ÉCOGESTES AU QUOTIDIEN.

L'accompagnement des particuliers dans les démarches de rénovation

Les **12 Espaces INFO → ENERGIE (EIE)** normands assurent auprès du grand public un service de conseil neutre, expert et de qualité et de sensibilisation aux économies d'énergie dans l'habitat. Animés et soutenus par l'ADEME, ils bénéficient du soutien de la Région Normandie, de l'Europe, du Département de l'Eure et de structures partenaires.

En 2015, les conseillers ont répondu à plus de 11 000 demandes d'information en Normandie. Leurs actions de sensibilisation (salons, conférences...) ont touché près de 16 000 personnes, notamment lors de la **Fête de l'énergie** du 8 au 11 octobre.

Contact : www.normandie.infoenergie.org ↗

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel.

Simul'Aid€s



Simul'aides, un calculateur d'aides pour les particuliers

En 2015, l'ADEME a développé, en Haute-Normandie, Simul'Aid€s.

Cet outil permet aux particuliers d'estimer le pourcentage d'aides financières dont ils pourraient bénéficier dans le cadre de la rénovation énergétique de leur habitation.

Accédez à Simul'Aid€s sur le site www.normandie.infoenergie.org ↗



- **11 000 conseils donnés**
- **90 % de satisfaction**
- **Contribution de 60 %** au passage à l'acte



Fête de l'énergie 2015 à Dieppe.

L'ADEME INFORME ET CONSEILLE LES PARTICULIERS DANS LEURS DÉMARCHES ÉCO-CITOYENNES.

Les plateformes territoriales de la rénovation énergétique :

en 2015, l'ADEME a lancé un appel à projets auprès des intercommunalités, en vue de créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique. Elles rassembleront de multiples acteurs afin d'accompagner les particuliers tout au long de leur projet, en complément des EIE.

Après celle de la CASE (Louviers) ouverte en avril 2016, 2 autres plateformes devraient ouvrir prochainement à Dieppe (CA de Dieppe Maritime) et au Havre (CODAH) et 4 autres sont en projet sur le territoire normand.



Inauguration de la Maison de la Rénovation de Louviers, avec la participation de la mascotte Léon, de Fabrice Legentil, Directeur régional Normandie de l'ADEME, Anne Terlez, Présidente de l'ALEC27, Richard Jacquet et François-Xavier Priollaude, Vice-Présidents de la CASE, François Loncle, Député.

Informer les éco-citoyens

Dans le cadre de missions subventionnées par l'ADEME, l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie (AREHN) et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Vallée de l'Orne contribuent à la diffusion des **documents de sensibilisation** de l'ADEME auprès du grand public, des collectivités, des établissements scolaires.



- **59 expositions empruntées** auprès de l'AREHN en 2015
- **10 300 guides pratiques commandés**

Bertrand Duprey,
Coordonnateur de la Maison
de la Rénovation - CASE (Louviers)

La Maison de la Rénovation a été créée en 2015. Son objectif est d'augmenter le nombre de projets de rénovation sur le territoire de la CASE en travaillant sur trois axes : l'accompagnement des particuliers, des professionnels et auprès du secteur bancaire.

1/ Pourquoi avoir engagé ce projet ? Quelle a été l'aide de l'ADEME ?

Nous pensions qu'il était souhaitable de renforcer le dispositif d'accompagnement des rénovations de l'Espace INFO>ENERGIE. Au-delà de conseils personnalisés, nous proposons désormais un accompagnement tout au long du projet de rénovation, avec des visites à domicile. L'ADEME nous soutient techniquement et financièrement pour l'étude de préfiguration et pour les trois premières années du projet.

2/ Quel est votre retour d'expérience ?

Les visites à domicile sont de vrais « plus ». Cela permet d'apporter des conseils adaptés au logement de l'habitant, et parfois, de leur conseiller des travaux plus ambitieux, répondant à leurs attentes finales.

3/ Auriez-vous trois conseils à apporter à une structure qui souhaiterait mettre en place ce type de projet ?

Il est important que les plateformes se positionnent en tant que facilitateur dans les projets et non comme prescripteurs. Ensuite, il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur les structures existantes, comme les Espaces INFO → ÉNERGIE. Enfin, je pense qu'il est intéressant de s'enrichir d'autres expériences en s'inspirant de ce qu'il se passe sur les autres territoires.

EN SAVOIR +

Pour plus d'informations,

www.normandie.ademe.fr



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.

Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
www.normandie.ademe.fr

Ce document est édité par l'ADEME Direction régionale Normandie

30 rue Gadeau de Kerville
76100 Rouen

Crédits photo : ADEME, Agglo Dieppe-Maritime, AREHN, CASE, L. Bouyer (PNR des Marais du Cotentin et du Bessin), Maison du Vélo de Caen, Ville d'Alençon - Direction de la communication, Olivier Héron.

Création graphique :

design © **ZIG ZAG** 2016

Impression : Imprimé en France
Lecerf Imprimerie, Groupe Morault

Certification PEFC

Imprim'vert

Juin 2016

1 500 exemplaires



www.normandie.ademe.fr

ADEME Direction régionale Normandie

Immeuble les Galées du Roi
30, rue Gadeau de Kerville - 76100 Rouen
Tél. : **02 35 62 24 42**

E-mail : ademe.normandie@ademe.fr